Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260615-DEL102-DE

Communauté Lesneven Côte des Légendes
Kumuniezh Lesneven Aod ar Mojennoù

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU

BUREAU COMMUNAUTAIRE

DELIBERATION N° 2026-BC-020

Séance du 15 juin 2026

Membres en exercice : 15
- Présent**s :** 15
- Votants : 15
- **Quorum atteint**

Date d'affichage de la convocation : 9 juin 2026

Le 15 juin 2026 à 18 h 00, le bureau communautaire – dûment convoqué le 9 juin 2026 – s'est réuni en session ordinaire dans la salle Toul An Dour de Trégarantec, sous la présidence de Claudie BALCON, Présidente.

MEMBRES PRÉSENTS :
M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Xavier FRANQUES, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC

MEMBRES REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

MEMBRES ABSENTS :

Secrétaire de séance : Yann TOUDIC

Zonage des eaux pluviales /Demande de financement

Le zonage d'assainissement des eaux pluviales à l'échelle du territoire de la CLCL est un document qui devra être annexé au PLUI-H.

Une étude préalable, analysant les stratégies en place sur les différentes communes du territoire et préfigurant l'établissement de ce zonage, s'est achevée au premier trimestre 2026.

Le zonage permetttra la mise en place de règles d'urbanisme communes de gestion intégrée des eaux pluviales à l'échelle de la communauté de communes.

Le nouveau zonage pourra s'appuyer sur les différents zonages existants sur le territoire CLCL et apporter les nouvelles avancées techniques et réglementaires.
Une phase de concertation avec les services techniques et les élus communaux viendra consolider l'élaboration de ce nouvel outil.

Le bureau communautaire du 2 mars 2026 a validé la proposition de confier à la société DM EAU la mission de zonage des eaux pluviales.

L'offre de mission de 41 040 €TTC s'inscrit dans l'enveloppe budgétaire votée en 2026.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 029-242900793-20260615-DEL102-DE

Il est proposé au bureau communautaire d'autoriser la Présidente, ou son représentant, à solliciter les demandes de financement en lien avec cette étude de zonage des eaux pluviales.

Décision : Approuvé à l'unanimité

Votants	15	
Pour	15	M. Pierre ABAUTRET, Mme Claudie BALCON, M. Louis BEAUGENDRE, M. Jean-Louis BONDU, M. Christophe BÈLE, M. Xavier FRANQUES, M. Pierre GUIZIOU, M. Yves ILIOU, M. Pascal KERBOUL, Mme Aurélie MARTIN, M. Philippe MASQUELIER, M. Gérard MITCHOVITCH, M. René PAUGAM, Mme Sandra ROUDAUT, M. Yann TOUDIC
Contre		
Absten-tion		
NPPV		

Pour extrait conforme,
La Présidente

